

Bruxelles, le 28 octobre 2014

Régions Européennes Ultrapériphériques

**Position commune des Régions Ultrapériphériques sur la
stratégie Europe 2020**



Introduction :

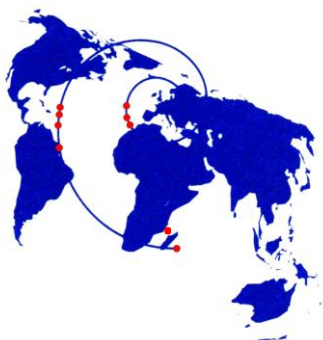
Les Régions Ultrapériphériques (RUP) : la Guadeloupe, la Guyane française, la Martinique, Mayotte, la Réunion, Saint-Martin, les Açores, Madère et les îles Canaries représentent un groupe de territoires qui partagent des caractéristiques spécifiques définies à l'article 349 du Traité sur le Fonctionnement de l'Union européenne (TFUE).

Elles partagent des réalités similaires et forment un ensemble unique et distinct des autres régions européennes au sein de l'Union européenne (UE). Elles se caractérisent essentiellement par :

- un très grand éloignement par rapport au continent européen, renforcé par l'insularité, voire même par la double insularité ou par l'enclavement dans certains cas. Isolées dans leurs espaces géographiques et largement excentrées des grands courants d'échanges, les RUP sont confrontées à l'impossibilité de tirer pleinement profit des avantages du marché de l'Union européenne;
- une étroitesse du marché local et donc une dépendance économique vis-à-vis d'un petit nombre de produits ;
- des conditions géographiques (reliefs accidentés, tailles réduites, densité de la forêt) et climatiques difficiles (vulnérabilité face aux catastrophes naturelles et changement climatique) ;
- une intégration au sein soit d'une aire géographique de proximité côtoyant des pays tiers de l'UE dont le niveau de développement est inférieur à celui des RUP, soit d'un espace totalement isolé ;

La permanence et le cumul de ces caractéristiques constituent des contraintes structurelles qui nuisent gravement au développement économique, social et territorial de ces régions.

Leurs réalités communes nécessitent une action commune que les RUP mettent en œuvre, depuis plus de vingt ans, au sein de la Conférence des Présidents des RUP. Leurs spécificités avaient justifié, en janvier 2010, un travail conjoint des RUP pour répondre à la consultation publique de la Commission européenne (CE) dans le cadre de la Stratégie Europe 2020.



Les caractéristiques particulières des RUP en font des territoires extrêmement fragiles et vulnérables et compliquent l'atteinte des objectifs fixés par la Stratégie Europe 2020.

1) La stratégie Europe 2020 appliquée aux RUP : bilan à mi-parcours

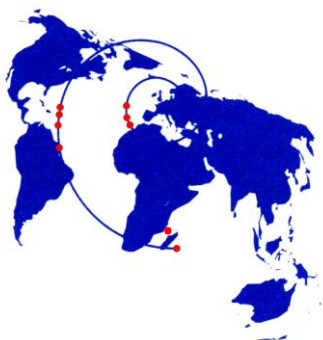
A l'heure du bilan à mi-parcours, les Régions Ultrapériphériques entendent de nouveau plaider pour une meilleure prise en compte de leur situation dans la poursuite de la Stratégie Europe 2020.

a. L'inclusion de la stratégie rénovée de l'ultrapériphérie dans la logique de la Stratégie Europe 2020.

Les Régions ultrapériphériques ont toujours été favorables à une approche partenariale dans leur relation avec la Commission européenne et cela depuis sa première Communication RUP en 2000. Depuis, toutes les Communications de la Commission ont été précédées d'un mémorandum élaboré par les RUP, ce qui témoigne d'une collaboration étroite entre les RUP et la CE.

Les deux derniers Mémorandums de 2009 et 2010, associant les Etats membres (France, Espagne, Portugal) ont notamment permis d'alimenter la communication de 2012 « Les Régions ultrapériphériques de l'Union européenne: vers un partenariat pour une croissance intelligente, durable et inclusive ». Désormais, ce sont cinq axes qui sont spécifiquement dédiés aux particularismes locaux :

1. amélioration de l'accessibilité au marché unique ;
2. accroissement de la compétitivité via la modernisation et la diversification des économies des RUP ;
3. renforcement de l'intégration régionale des RUP au sein de leurs zones géographiques respectives pour développer la sphère d'influence socioéconomique et culturelle de l'UE et pour améliorer l'échange et le partage des connaissances ;
4. renforcement de la dimension sociale du développement des RUP ;
5. intégration de la lutte contre le changement climatique dans toutes les politiques pertinentes.



La politique que l'UE entend mener en faveur des RUP intègre donc pleinement les orientations et les objectifs de la Stratégie Europe 2020. Dans la même démarche, les Régions Ultrapériphériques gardent pour objectif d'atteindre une croissance intelligente durable et inclusive dans leurs territoires respectifs.

En effet, et tel que prévu par la Communication de juin 2012, les RUP ont remis leurs plans d'actions à la Commission européenne en juin 2013. Il s'agit de véritables stratégies de développement régionales, incluant des axes stratégiques conformes à la Stratégie Europe 2020.

Les plans d'actions ont pour but d'impulser la recherche et l'innovation afin de mieux exploiter les atouts des RUP, d'optimiser l'utilisation de leurs ressources – tant naturelles que financières – et de continuer à investir dans la qualification de leur main d'œuvre. Ces documents stratégiques, visent l'amélioration de la compétitivité et la relance de la croissance de leurs territoires sans pour autant oublier leurs réalités spécifiques et les limitations que celles-ci imposent.

b. L'application des instruments européens pour une croissance intelligente durable et inclusive

Dans les territoires des RUP, les politiques européennes à fort impact territorial, telles que la politique de cohésion, sont capitales pour leur développement. Ces instruments participent à l'action des RUP pour atteindre les objectifs stratégiques.

La politique de cohésion de l'UE a très tôt soutenu la dynamique de construction européenne. Officialisée en 1986 avec l'Acte Unique, elle vise à promouvoir un développement harmonieux et réduire les écarts entre les différentes régions de l'Europe. Fondée sur une logique de solidarité, les différents fonds structurels sont les instruments financiers au service de cette ambition.

Les RUP sont des grands bénéficiaires de cette politique car elles doivent faire face à des contraintes structurelles non négligeables qui entraînent une grande disparité par rapport au reste de l'UE. Ainsi, dans sa communication de 2012, « La Commission propose de continuer à accorder un traitement spécifique aux RUP afin de les aider à tirer le meilleur parti des fonds d'investissement disponibles. Un taux de cofinancement de 85 % est suggéré, indépendamment du PIB des RUP. Une allocation spécifique est



aussi proposée pour compenser les coûts supplémentaires entraînés par les spécificités des RUP ainsi que pour diversifier et moderniser leurs économies ».

L'objectif de la cohésion territoriale constitue, depuis l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne, un nouveau défi à relever pour l'UE. Cette nouvelle impulsion de la dimension territoriale dans la politique de cohésion est partagée et fortement soutenue par les RUP. En effet, la stratégie européenne en leur faveur vise, précisément, à mettre en œuvre une approche territoriale au titre de la politique de cohésion et des autres politiques européennes.

Au-delà du concept de cohésion territoriale, la politique de cohésion s'attache également à faire des régions européennes des territoires hautement compétitifs. Plusieurs éléments témoignent de cette orientation, notamment l'élaboration de stratégies de spécialisation intelligentes et le respect de la concentration thématique.

Si elle n'ignore pas son objectif premier de réduction des déséquilibres entre les régions, la politique de cohésion se présente également comme un instrument au service de la Stratégie UE 2020.

À l'inverse, la Stratégie Europe 2020 répond à une perspective différente. Elle promeut une croissance intelligente, durable et inclusive. De ce fait, ses objectifs sont plus spécifiques et correspondent à une logique de croissance et non de réduction des déséquilibres.

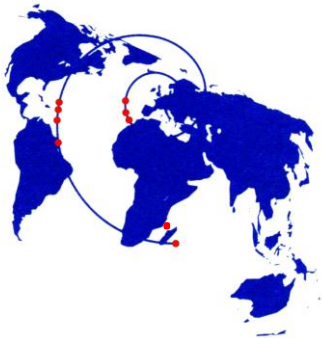
c. Les limites de ces orientations

Si les RUP s'inscrivent pleinement dans la démarche de la Stratégie Europe 2020, le bilan à mi-parcours s'avère être relativement mitigé.

Dans la perspective de dresser un premier bilan global de la Stratégie Europe 2020, voulu par la Commission à travers cette consultation, il s'agit pour les RUP de mettre en avant le manque avéré de prise en compte de la dimension territoriale, importante pour ces régions au regard de leurs spécificités.

En effet, on constate un manque de considération de leurs principaux indicateurs sociaux, économiques, démographiques et environnementaux. Le décalage entre les indicateurs de départ





des RUP et ceux de la moyenne européenne n'est pas intégré aux réflexions et axes de la Stratégie.

Concrètement et par rapport à la dernière contribution conjointe des RUP sur ce sujet (2010), on constate que l'évolution des indicateurs relatifs aux objectifs fixés par la Stratégie, ont été fortement influencées par la crise économique et financière.

On constate également dans certaines RUP une régression par rapport à ces objectifs, notamment en ce qui concerne l'augmentation du taux d'emploi et l'investissement dans la Recherche et le Développement (R&D).

Par ailleurs, il est à noter que, d'après la Communication de la Commission européenne de 2012 « la politique de cohésion est le principal instrument de l'UE pour la mise en œuvre de la stratégie Europe 2020 ».

Cette affirmation semble remettre en question l'essence même de la politique de cohésion qui veut un traitement fondamentalement différencié et reposant sur des principes d'équité.

Or, Bien souvent, ces principes se heurtent à des difficultés de concrétisation et cela contribue à accentuer les écarts inhérents aux RUP. En effet, la continuité territoriale ou numérique, l'accessibilité au marché unique ou encore aux services publics stratégiques comme l'eau, l'énergie ou le transport ne trouvent pas leurs échos de manière satisfaisante dans les RUP à la différence des autres régions européennes.

Souvent, certains aspects de la réglementation européenne mis en place dans les RUP ne sont pas adaptés aux réalités propres de leurs territoires.

En somme, il est avéré que dans les quatre premières années de mise en œuvre de la Stratégie Europe 2020, et contrairement à ce qui était attendu, les RUP ont divergé de ces objectifs fixés.

Au regard de ces difficultés, voire incohérences potentielles entre stratégies et instruments européens, il apparaît clairement que la politique de cohésion ne saurait, à elle seule, répondre aux besoins de financement que nécessite cette stratégie. Une question se pose alors : la stratégie Europe 2020 ne doit-elle pas reposer sur un mécanisme de soutien financier propre et adapté pour une mise en œuvre efficiente ?

2) Pour une stratégie globale et cohérente en faveur des RUP

La cohérence entre les politiques de l'Union en général, et la coordination entre la politique de cohésion et les politiques sectorielles en particulier, sont essentielles afin de pouvoir développer, tel que repris dans les successives Communications de la Commission, une véritable stratégie globale et cohérente de l'UE en faveur des RUP.

a. Par une approche territoriale

Les RUP considèrent que l'objectif de cohésion territoriale doit être interprété de façon plus large, dans le sens où il est essentiel que toutes les politiques européennes s'intègrent dans une logique de cohérence territoriale.

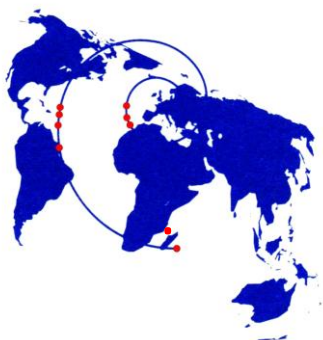
Pour éviter les incohérences des politiques publiques la Stratégie devrait, chaque fois que nécessaire, s'ajuster pour tenir compte des caractéristiques des RUP afin de leur permettre de participer pleinement aux priorités essentielles de l'UE. Des études d'impact seraient un outil-clé d'aide à la décision.

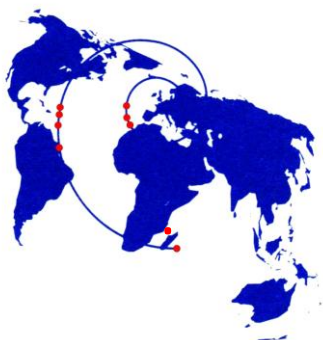
Il faudrait donc recourir à cet instrument chaque fois qu'une mesure de la Stratégie 2020 concerne l'ultrapériphérie, de façon à évaluer correctement les conséquences éventuelles des propositions qui pourraient empêcher une bonne application de ces mesures dans les RUP et qui inciteraient à prévoir des mesures spécifiques alternatives et /ou des compensations.

Les objectifs chiffrés actuels fixés par la Stratégie Europe 2020 soutiennent une dynamique de croissance intelligente, durable et inclusive. Ces objectifs, tels que définis dans la stratégie sont orientés pour répondre aux besoins de croissance.

Or, dans une approche territoriale, ces objectifs pourraient être priorisés de manière plus appropriée pour les RUP. La recherche, l'innovation, l'amélioration de la compétitivité et la protection de l'environnement sont les principaux sujets de préoccupation des RUP. De même, la diminution du taux de chômage, l'accès pour les jeunes à l'emploi sont les ciblent de leurs politiques.

En outre, les objectifs chiffrés actuels fixés par la Stratégie Europe 2020 permettent d'enclencher une dynamique d'actions pour atteindre ces objectifs. S'il est important de maintenir des chiffres





concrets, il importe de ne pas les rendre contraignants voire pénalisants.

En effet, les RUP qui subissent les contraintes structurelles, permanentes et cumulées sont, souvent et dans certains domaines, en position de rattrapage. Les effets de la crise économique et financière ont été particulièrement forts dans ces territoires fragiles ce qui a pour conséquence d'éloigner davantage des RUP des objectifs de la Stratégie Europe 2020.

Aussi, une prise en compte des réalités structurelles et conjoncturelles des territoires des RUP dans la définition, la mise en œuvre et l'évaluation de la Stratégie est indispensable pour une politique équilibrée et proportionnée en faveur des RUP.

b. Par une approche ascendante

À la nécessaire dimension territoriale, il importe d'ajouter son corollaire, à savoir une implication des territoires concernés tant dans la définition que dans la mise en œuvre de la Stratégie Europe 2020.

L'approche territoriale, que les RUP appellent de leurs vœux, doit aller de pair avec une gouvernance associant automatiquement les autorités infranationales aux différentes étapes d'élaboration et de mise en œuvre de la stratégie. Les Régions Ultrapériphériques doivent y jouer un rôle actif et être davantage associées.

Sur ce point, il importe de souligner que les RUP jouissent d'un partenariat renforcé avec la Commission européenne qui semble être une bonne méthodologie. Il s'agit donc de renforcer ce dialogue en donnant un rôle actif et un véritable poids dans la prise de décision des mesures européennes à ces régions isolées du marché unique.

Un bon exemple à suivre pour une application de cette orientation serait l'exercice collaboratif entrepris par la Commission européenne avec les RUP et les États Membres respectifs à partir de la présentation, en juin 2013, de leurs plans d'actions.

Les RUP comptent sur le suivi de ces plans d'actions, qui se fait en étroite collaboration avec la Commission européenne, et espèrent pouvoir trouver un équilibre entre les principes généraux qui inspirent la stratégie EU 2020 et leur réalité spécifique et unique au sein de l'UE, qui nécessite souvent, une application flexible de la législation européenne, des adaptations voire des dérogations.

En effet, certaines politiques européennes connaissent une déclinaison difficile dans les RUP et sont même susceptibles de générer des impacts négatifs du fait d'une transposition mécanique ou disproportionnée.

Pour toutes ces raisons, les possibilités d'adaptation et de dérogations des politiques européennes et, dans le cas qui nous intéresse ici, de la Stratégie UE 2020, doivent donc être sérieusement envisagées, sur la base de l'article 349 du TFUE.

c. Par une approche ambitieuse

Le contexte d'évaluation à mi-parcours suggéré par la consultation publique est propice à l'émergence de propositions audacieuses pour maximiser les résultats, à terme, de la Stratégie Europe 2020.

La « réglementation intelligente », concept proposé par le Président de la Commission européenne, José Manuel Barroso, semble manquer de déclinaison opérationnelle. Dans cette logique, les possibilités d'ajustement offertes par l'article 349 du TFUE restent encore insuffisantes car souffrant d'une interprétation restrictive par la Commission européenne.

La Conférence de Présidents des RUP réitère sa volonté de dynamiser le triangle de la connaissance (recherche, innovation, et enseignement supérieur), d'améliorer l'environnement des entreprises et de favoriser les politiques climatiques et énergétiques par le biais d'une politique ambitieuse de développement durable.

Cette approche suit assez largement la Stratégie UE 2020 et ses objectifs, sous réserve que la réalité des RUP soit dûment prise en compte et que, si nécessaire, des adaptations soient prévues.

Sans préjudice du rôle très important que la politique de cohésion a toujours joué en faveur du développement économique et social des RUP, une véritable stratégie en faveur de ces régions doit nécessairement aller au-delà de celle-ci où toutes les politiques soient concernées.

La politique de cohésion ne devrait pas être exclusivement au service de la Stratégie Europe 2020. Elle doit continuer à être une politique indépendante avec ses objectifs propres inscrits dans le Traité, à savoir, la réduction des disparités économiques, sociales et territoriales entre les régions de l'UE.



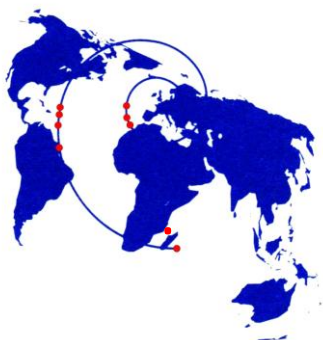
Pour aboutir à des avancées significatives, il s'agirait pour les RUP de trouver un équilibre entre stimuler le développement de ces régions (où la crise économique et sociale a été particulièrement sévère et le taux de chômage notamment des jeunes est particulièrement élevé) et réduire les disparités socio-économiques qui subsistent entre elles et d'autres régions de l'UE. Pour ce faire, il est important d'insister sur:

1. la promotion de l'innovation en tant que facteur porteur de compétitivité et de croissance durable ;
2. le soutien aux très petites et petites et moyennes entreprises et la création de nouvelles opportunités d'investissement tout en renforçant l'environnement dans lequel elles évoluent, notamment à travers des dispositifs fiscaux spécifiques ;
3. l'investissement en priorité dans les secteurs à fort potentiel de croissance tels qu'identifiés dans les stratégies de spécialisation intelligente régionales -comme le tourisme, les énergies renouvelables, la sismologie, la vulcanologie, l'aide humanitaire, etc.
4. la restructuration et modernisation des secteurs traditionnels tels que l'agriculture et la pêche ;
5. le soutien par des mécanismes qui assurent l'amélioration des conditions d'accessibilité et d'intégration des RUP dans le marché unique, ainsi que dans leur environnement géographique.

Ces points déjà soutenus à plusieurs reprises par la Conférence des Présidents des RUP doivent également être mis en perspective avec les principes d'égalité des chances, de valorisation des atouts et de partenariat. Ces principes doivent servir de fil conducteur au cadre européen en la matière.

À ce titre, il importe d'introduire des éléments de flexibilité pour donner aux RUP les moyens de libérer tout leur potentiel.

D'autre part, il convient de rappeler que parmi les caractéristiques de l'ultrapériphérie certains éléments sont à mettre en valeur. Leur positionnement géographique, leurs richesses naturelles, leurs conditions climatiques sont, entre autres, des atouts indéniables pour les RUP mais également pour l'Europe. Comme le souligne la Communication de 2008, il est donc « nécessaire de



soutenir le développement de secteurs porteurs dans lesquels les RUP possèdent des potentiels de spécialisation et des avantages comparatifs forts ».

Conclusion

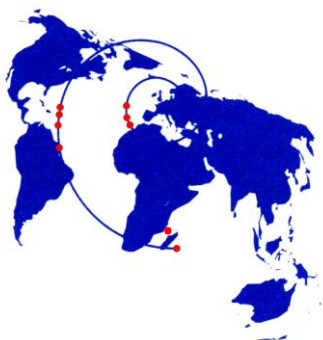
Dans la perspective de l'évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre de la Stratégie Europe 2020, la Conférence des Présidents des RUP tient à souligner l'implication des Régions Ultrapériphériques dans cette démarche pour une croissance intelligente, durable et inclusive.

Pour autant, les résultats étant mitigés, la Conférence des Présidents des RUP souhaite attirer de nouveau l'attention de la Commission sur des éléments à prendre en compte d'ici à 2020, et au-delà.

La Conférence des Présidents considère que l'impact de la Stratégie Europe 2020 n'a pas été celui escompté. Plusieurs raisons sont à retenir, en particulier, l'absence de dimension territoriale appliquée à la Stratégie.

À ce titre, la Conférence des Présidents des RUP appelle la Commission européenne à :

- Introduire, dans un souci d'équilibre et d'efficacité, une approche territoriale dans la définition et la mise en œuvre de la Stratégie Europe 2020 ;
- Soutenir des mécanismes qui assurent l'amélioration des conditions d'accessibilité et d'intégration des RUP dans le marché unique, ainsi que dans leur environnement géographique ;
- Développer des mécanismes d'évaluation ex-ante à l'heure de déterminer de nouveaux critères et objectifs afin d'en mesurer l'impact sur les territoires vulnérables que sont les RUP ;
- Favoriser le développement d'une gouvernance multi-niveaux pour une connaissance mutuelle des enjeux territoriaux et une plus grande implication des Régions, chargées de mettre en œuvre la Stratégie ;
- Encourager le positionnement des RUP en tant que laboratoires d'expérimentation des politiques publiques européennes ;



- Créer un cadre cohérent, horizontal et unique qui intégrerait toutes les mesures spécifiques pour une croissance intelligente, durable et inclusive dans les RUP.
- Garantir une meilleure adaptation et flexibilité des instruments européens à l'égard des spécificités des RUP reconnues à l'article 349 du TFUE, nécessaire à la réalisation des objectifs de la Stratégie.





COMMISSION EUROPÉENNE

CONSULTATION PUBLIQUE RELATIVE À LA STRATÉGIE EUROPE 2020

Nom: Conférence des présidents des Régions Ultrapériphériques

Coordonnées

Adresse: Rue Paul Lacave – PETIT PARIS - 97109 BASSE TERRE CEDEX

Numéro de téléphone: 0590 80 41 17

Adresse électronique: sylvio.compper@cr-guadeloupe.fr

Pays de résidence: FRANCE

Langue de votre contribution: Français

Type d'organisation:

- État membre
- Autorité publique
- Organisation enregistrée
- Entreprise enregistrée
- Particulier
- Organisation/Entreprise non enregistrée
- Autre (veuillez préciser): **Conférence des présidents des Régions Ultrapériphériques**

Principaux domaines couverts par votre contribution:

- Affaires économiques et financières
- Compétitivité
- Industrie
- Marché unique

- Emploi*
- Recherche, développement et innovation*
- Économie numérique*
- Climat, énergie et utilisation efficace des ressources*
- Éducation*
- Pauvreté et exclusion sociale*
- Autre (veuillez préciser):*

Numéro d'identification dans le registre (si votre organisation est inscrite au registre de transparence, ou si vous l'êtes):

Votre réponse:

- peut être publiée avec vos informations personnelles*
- peut être publiée de façon anonyme*
- ne peut pas être publiée*

A) Contexte de la consultation publique



Lancée en [mars 2010](#), la stratégie Europe 2020 de l'Union européenne (UE) promeut une croissance intelligente, durable et inclusive. Elle vise à mettre en place une économie européenne compétitive et fondée sur les connaissances, tout en préservant le modèle d'économie sociale de marché de l'UE et en assurant une utilisation plus efficace des ressources. Elle a été voulue comme un partenariat entre l'UE et ses États membres, dans le but de promouvoir la croissance et l'emploi.

La stratégie Europe 2020 s'articule autour de cinq [grands objectifs](#) dans les domaines de l'emploi, de la recherche-développement, du climat et de l'énergie¹, de l'éducation, ainsi que de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. La stratégie établit également une série de programmes d'action, appelés «[initiatives phare](#)»,

¹ En janvier 2014, la Commission a défini un [cadre](#) pour les politiques en matière d'énergie et de climat à l'horizon 2030. Parmi les principaux objectifs de ce nouveau cadre figurent une réduction des émissions de gaz à effet de serre de 40 % par rapport au niveau de 1990, un objectif contraignant pour l'ensemble de l'UE en ce qui concerne la part des énergies renouvelables, qui est portée à au moins 27 %, et de nouvelles ambitions pour les politiques en matière d'efficacité énergétique.

dans sept domaines considérés comme des grands moteurs de croissance: l'innovation, l'économie numérique, l'emploi, la jeunesse, l'industrie, la réduction de la pauvreté et l'utilisation efficace des ressources. L'Union européenne soutient également les objectifs de cette stratégie par son travail dans des domaines tels que le marché unique, le budget européen et la politique extérieure de l'Union.

La mise en œuvre et le suivi de la stratégie Europe 2020 s'inscrivent dans le cadre du «[semestre européen](#)», le cycle annuel de coordination des politiques économiques et budgétaires au niveau européen. Pendant ce semestre européen, les institutions de l'UE débattent de leurs grandes priorités, les États membres prennent des engagements annuels et la Commission prépare des recommandations spécifiques à chaque pays, qui sont adoptées au plus haut niveau par les chefs d'État et de gouvernement réunis au sein du Conseil européen. Les États membres doivent tenir compte de ces recommandations dans l'élaboration de leurs politiques et de leurs budgets. Dès lors, avec le budget de l'UE, ces recommandations par pays sont des instruments essentiels de la mise en œuvre de la stratégie Europe 2020.

Après quatre ans, la Commission a proposé de dresser un bilan de la stratégie Europe 2020, proposition acceptée lors du Conseil européen des 20 et 21 mars derniers. Le 5 mars 2014, la Commission a adopté une communication intitulée «État des lieux de la stratégie Europe 2020 pour une croissance intelligente, durable et inclusive» (voir la [communication](#)  et ses [annexes](#) ) , qui tire plusieurs enseignements préliminaires des premières années de mise en œuvre de la stratégie. Compte tenu de ces premiers résultats et dans un contexte de reprise progressive de l'économie européenne, il est temps de se pencher sur l'élaboration de la stratégie pour les années à venir.

Les questions posées dans la présente consultation visent à recueillir votre point de vue sur les enseignements à tirer des premières années de mise en œuvre de la stratégie Europe 2020 et sur les éléments à prendre en considération pour son avenir, afin d'établir la stratégie d'après-crise de l'UE en matière de croissance.

B) Questions:

1) État des lieux de la stratégie Europe 2020 pour la période 2010-2014

Contenu et mise en œuvre

- Que signifie pour vous la stratégie Europe 2020? Quels sont les principaux éléments que vous associez à cette stratégie?

La Stratégie Europe 2020 promeut une croissance intelligente, durable et inclusive, qui répond à une logique de croissance où la recherche et l'innovation jouent un rôle principal.

Les Régions Ultrapériphériques (RUP) sont convaincues que l'innovation est un élément essentiel pour rester compétitif à l'échelle mondiale et assurer un développement durable, sous réserve que leur réalité soit dûment prise en compte et que, si nécessaire, des adaptations soient prévues afin de leur permettre de répondre aux priorités essentielles de l'Union européenne (UE).

C'est en ce sens, que les RUP ont remis au commissaire HAHN, en juin 2013, leurs différents plans d'actions, suite à la demande de la Communication de la Commission européenne (CE) dans sa communication de juin 2012 « Les Régions ultrapériphériques de l'UE : vers un partenariat pour une croissance intelligente, durable e inclusive ». À travers ces plans, la Commission attendait de chacune des RUP qu'elle établisse « la manière dont elle envisage de mettre en œuvre la stratégie «Europe 2020», en tenant compte de sa situation individuelle et des différents instruments disponibles mentionnés dans la présente communication ».

Ces plans d'actions constituent de véritables stratégies de développement régionales fondées sur la volonté d'une croissance intelligente, durable et inclusive.

Parmi les objectifs affichés, les RUP ont en commun celui d'impulser la recherche et l'innovation afin de diversifier et moderniser leurs économies tout en tenant compte de leurs réalités spécifiques et des limitations inhérentes à l'ultrapériphérie.

Les RUP comptent sur le suivi de ces plans d'actions, qui s'opère en étroite collaboration avec la Commission européenne, avec laquelle les RUP jouissent d'un partenariat renforcé, pour trouver un équilibre entre les principes généraux qui inspirent la stratégie EU2020 et leur réalité spécifique et unique au sein de l'UE. Cela nécessite souvent une application flexible de la législation européenne, des adaptations voire des dérogations.

En somme, les RUP appréhendent la stratégie Europe 2020 comme le cadre global à moyen terme de l'Union européenne orienté vers le développement d'une économie diversifiée et modernisée basée sur une croissance intelligente, durable et inclusive.

Cette orientation implique notamment de redynamiser la croissance des Régions ultrapériphériques par le biais de la recherche et de l'innovation. Il convient également de veiller à une meilleure utilisation des ressources naturelles des Régions Ultrapériphériques, pour une croissance plus verte et plus compétitive. Enfin, il est aussi nécessaire d'encourager dans les Régions Ultrapériphériques une économie fondée sur des emplois à forte valeur ajoutée permettant ainsi d'assurer une meilleure cohésion économique, sociale et territoriale dans ces régions.

Cependant, les RUP attirent l'attention de la Commission sur le fait que la Stratégie ne prévoit pas de mécanismes pour faire face à des situations spécifiques. Elle s'applique, en effet de la même manière tant à une région développée de l'Europe continentale qu'à une Région Ultrapériphérique. La Stratégie ne prend donc pas en compte les spécificités territoriales qui caractérisent l'ultrapériphérie, ni le point de départ de ces Régions par rapport aux objectifs de la stratégie Europe 2020.

Ce décalage structurel est aggravé par le contexte de crise dans lequel se trouve l'Europe, avec des effets très négatifs sur l'économie et l'emploi, notamment dans les Régions Ultrapériphériques où les taux de chômage sont les plus élevés de l'UE (particulièrement chez les jeunes).

La combinaison de ces facteurs a des conséquences directes sur la mise en œuvre de la Stratégie Europe 2020 et rend très difficile, voire impossible, la convergence des Régions Ultrapériphériques avec les objectifs chiffrés dans la Stratégie.

- **Globalement, estimez-vous que la stratégie Europe 2020 a apporté une différence? Veuillez préciser votre réponse.**

Si en théorie la stratégie Europe 2020 pourrait apporter une différence dans la mesure où son ambition est de mettre en place les bases d'une véritable croissance économique pour toutes les régions européennes, dans la pratique l'Europe reste dans l'attente de résultats. A l'échelle européenne, et plus particulièrement dans les RUP, les données sociales et économiques relevées à mi-parcours de mise en œuvre de la stratégie, attestent bien que les résultats attendus n'ont pas été atteints. On constate en effet que les taux de chômage sont encore très élevés et les taux de croissance très bas.

La stratégie Europe 2020 ne pourra être efficace que si elle intègre une véritable dimension territoriale. Ceci est notamment vrai pour les RUP, régions particulièrement fragiles et vulnérables, à la réalité unique et la plus extrême de l'UE, reconnues à l'article 349 du TFUE.

- **Le fait de connaître les mesures prises par d'autres pays de l'UE dans les domaines concernés par Europe 2020 a-t-il eu une influence sur l'approche suivie dans votre pays? Veuillez donner des exemples.**

Sans objet

- **Les parties concernées ont-elles été suffisamment associées à la stratégie Europe 2020? Êtes-vous associé à la stratégie Europe 2020? Souhaiteriez-vous y être davantage associé? Si oui, de quelle manière?**

En dépit de la multiplicité de positionnements et de documents stratégiques élaborés par nos régions pour une prise en considération de la réalité ultrapériphérique de la part des institutions européennes, force est de constater que les RUP sont insuffisamment associées à la stratégie, que ce soit dans sa définition, dans sa mise en œuvre ou son évaluation.

Les Régions ultrapériphériques ont toujours été favorables à l'approche partenariale établie jusqu'à présent dans leur relation avec la Commission européenne et leurs États membres respectifs. Cette approche partenariale renforcée n'a pas été uniquement mise en évidence à plusieurs reprises à travers les deux derniers Mémoires des RUP de 2009 et 2010, mais elle a été également soutenue par la Commission européenne lors de ses Communications consacrées à l'ultrapériphérie en 2004, 2008 et 2012.

Cette approche *bottom-up* est à la base de la remise des plans d'actions des RUP à la Commission européenne dans le cadre de la stratégie Europe 2020. Il s'agit de véritables stratégies de développement mettant en exergue des priorités communes pour les RUP pour une croissance intelligente, durable et inclusive en tenant compte des cinq axes de la stratégie rénovée de l'ultrapériphérie:

- 1) amélioration de l'accessibilité au marché unique ;
- 2) accroissement de la compétitivité via la modernisation et la diversification des économies des RUP ;
- 3) renforcement de l'insertion régionale des RUP au sein de leurs zones géographiques respectives pour développer la sphère d'influence socioéconomique et culturelle de l'UE et pour améliorer l'échange et le partage des connaissances ;
- 4) renforcement de la dimension sociale du développement des RUP ;
- 5) intégration de la lutte contre le changement climatique dans toutes les politiques pertinentes.

Outils

- **Les objectifs chiffrés actuels pour 2020 sont-ils en adéquation avec les objectifs de la stratégie en matière de promotion de la croissance et de l'emploi? [Objectifs chiffrés: veiller à ce qu'au moins 75 % de la population entre 20 et 64 ans ait un emploi; investir 3 % du PIB dans la recherche et le développement; réduire les émissions de gaz à effet de serre d'au moins 20 %, porter la part des sources d'énergie renouvelables à 20 % et**

améliorer l'efficacité énergétique de 20 %; faire tomber le taux d'abandon scolaire à moins de 10 % et porter à au moins 40 % la proportion des jeunes titulaires d'un diplôme de troisième cycle; faire en sorte qu'au moins 20 millions de personnes ne soient plus menacées par la pauvreté ou l'exclusion sociale.]

Les objectifs fixés par la Stratégie Europe 2020 s'imposent comme des objectifs à long terme vers lesquels l'Europe doit nécessairement tendre. Cependant, l'inadéquation des objectifs chiffrés par rapport aux objectifs de la Stratégie est avérée. Cet état de fait est dressé par la Commission dans sa Communication COM(2014) 130 final sur l'État des lieux de la Stratégie Europe 2020 pour une croissance intelligente, durable et inclusive. L'inadéquation de ces objectifs s'avère encore plus évidente dans le cas des Régions Ultrapériphériques qui ont été particulièrement touchées par la crise financière, économique et sociale et dont les spécificités n'ont pas été prises en compte lors de l'établissement des objectifs de la Stratégie.

Compte tenu du contexte socio-économique fortement dégradé où les taux de chômage ne cessent d'augmenter, les Régions Ultrapériphériques veulent garantir une reprise de la croissance et développer des emplois stables.

Parmi les objectifs chiffrés actuels, considérez-vous que certains sont plus importants que les autres? Veuillez préciser votre réponse.

Sans objet

- **Trouvez-vous utile que les objectifs au niveau européen soient déclinés en objectifs nationaux? Si oui, quelle serait à votre avis la meilleure façon de fixer les objectifs nationaux? Jusqu'ici, les objectifs nationaux ont-ils été fixés de façon: adéquate / trop ambitieuse / pas assez ambitieuse?**

La déclinaison des objectifs nationaux s'avère utile, puisqu'elle permet de prendre en compte les caractéristiques des différents États membres et rendre ces objectifs réalisables.

Cependant, il est important que cette déclinaison adopte une approche territoriale infra-étatique garantissant la cohérence des différentes politiques mises en œuvre.

Cette approche territoriale doit aller de pair avec une gouvernance associant automatiquement les autorités infra-nationales aux différentes étapes d'élaboration et de mise en œuvre de la Stratégie afin ne pas se heurter à un décalage entre les priorités définies au niveau européen et la possibilité de les réaliser pleinement au plan local. Il est en effet, nécessaire d'associer suffisamment en amont l'échelon régional dans le cadre d'une politique appropriée. Un système de gouvernance multi-niveaux réel et efficace serait donc indispensable pour garantir le succès de la stratégie Europe 2020.

- Quelle valeur ajoutée les sept programmes d'action ont-ils apportée pour la croissance? Avez-vous des exemples concrets de l'impact de ces programmes? [*«Initiatives phare»: «Stratégie numérique pour l'Europe», «Union de l'innovation», «Jeunesse en mouvement», «Une Europe efficace dans l'utilisation des ressources», «Une politique industrielle à l'ère de la mondialisation», «Une stratégie pour des compétences nouvelles et des emplois» et «Une plateforme européenne contre la pauvreté».*]

2) Adapter la stratégie Europe 2020: une stratégie de croissance pour une Europe sortie de la crise

Contenu et mise en œuvre

- **L'UE a-t-elle besoin d'une stratégie à moyen terme, globale et complète, pour favoriser la croissance et l'emploi au cours des prochaines années ?**

Si l'Europe souhaite sortir par le haut de la crise qu'elle subit actuellement, elle doit se doter d'une Stratégie à court, moyen et long termes. Cette stratégie doit également être globale et complète. A cela s'ajoute l'impérieuse nécessité d'intégrer à cette stratégie une dimension territoriale.

Cette logique permettra la récupération du continent mais également de garantir une forte cohésion économique, sociale et territoriale, objectif fondamental inscrit dans le droit primaire de l'Union européenne.

Quels sont les domaines les plus importants et pertinents à traiter pour assurer une croissance intelligente, durable et inclusive?

Pour stimuler le développement des RUP, réduire les disparités socio-économiques qui subsistent entre les RUP et d'autres régions de l'UE et agir contre le chômage particulièrement élevé notamment chez les jeunes, il convient d'assurer:

- la promotion de l'innovation en tant que facteur de compétitivité et de croissance durable ;
- le soutien aux petites et moyennes entreprises et la création de nouvelles opportunités d'investissement tout en améliorant l'environnement dans lequel les entreprises évoluent, notamment à travers des dispositifs fiscaux spécifiques ;
- l'investissement en priorité dans les secteurs à fort potentiel de croissance tels que identifiés dans les stratégies de spécialisation intelligente régionales ;

- la restructuration et la modernisation des secteurs traditionnels à haute valeur ajoutée tels que l'agriculture et la pêche ;
- le soutien à des mécanismes qui assurent l'amélioration des conditions d'accessibilité et d'intégration des RUP dans le marché unique, ainsi que dans leur environnement géographique.

- **Quels nouveaux problèmes devraient être pris en considération à l'avenir?**

Parmi les axes de développement de la stratégie rénovée en faveur des RUP, le premier cible l'accessibilité. Le déficit d'accessibilité qui caractérise les RUP constitue un axe prioritaire de travail. Il limite considérablement le potentiel de ces territoires et empêchent les RUP d'atteindre leur pleine intégration aussi bien au sein du marché unique de l'UE que dans leurs voisinages respectifs. A ce titre, ce point devrait à l'avenir faire l'objet d'une attention particulière dans la définition et la mise en œuvre de la Stratégie UE 2020 dans les RUP.

L'accessibilité est une problématique permanente et structurelle pour les RUP. Elle prend plusieurs formes :

- L'accessibilité physique, portant sur la distance géographique et qui peut se voir atténuée par un aménagement du territoire adéquat et un développement des transports. En effet, il faut noter que l'accessibilité est un enjeu crucial pour l'intégration et l'insertion des régions ultrapériphériques dans leur environnement direct.
- L'accessibilité à la connaissance qui concerne les obstacles pour atteindre le développement des nouvelles technologies et de l'innovation.

En effet, l'une des priorités communes pour les Régions ultrapériphériques est d'améliorer l'accès, l'utilisation et la qualité des technologies de l'information et de la communication.

De plus, la structuration des acteurs de la filière numérique pour les RUP est un atout indispensable pour correspondre à la logique de compétitivité recherchée par la stratégie Europe 2020.

- L'accessibilité économique qui vise le lien entre les problématiques de connexion, la dispersion ou la concentration de l'activité économique et les fonctions de production.

De ce fait, les contraintes résultant du manque d'accessibilité dans ces régions constituent des entraves fortes au principe de libre circulation des personnes, des biens, des services, des capitaux et du personnel scientifique et académique.

- **Comment la stratégie pourrait-elle être le mieux intégrée aux autres politiques de l'UE?**

- **Comment pourrait-on associer davantage les parties concernées à une stratégie de croissance d'après-crise pour l'Europe? Quelles mesures pourraient être prises dans votre pays pour mieux faire connaître cette stratégie, l'appuyer davantage et mieux la mettre en œuvre?**

Instruments

- **Quel type d'instrument serait selon vous plus adéquat pour assurer une croissance intelligente, durable et inclusive?**

Sans préjudice du rôle très important que la politique de cohésion ait toujours joué en faveur du développement économique et social des RUP, une véritable stratégie en faveur de ces régions doit nécessairement aller au-delà de celle-ci où toutes les politiques soient concernées. La politique de cohésion exige une coordination très étroite avec les autres politiques qui ont un fort impact territorial, dans un souci d'efficacité et de rationalisation des programmes à mettre en place.

La réalité démontre que la mise en œuvre au niveau communautaire d'un cadre spécifique horizontal est indispensable, et unique qui intègre toutes les mesures spécifiques pour le développement économique et social des RUP.

Pour arriver à cela, les RUP comptent sur le suivi des plans d'actions remis au commissaire HAHN en juin 2013, sur la base de la Communication de la CE de juin 2012. Ce suivi se fait en étroite collaboration avec la Commission européenne par le biais de groupes de travail spécifiques qui rassemblent, en plus de la Commission européenne, les régions ultrapériphériques et leurs États membres respectifs.

Au sein de ce partenariat renforcé, les RUP espèrent pouvoir trouver un équilibre entre les principes généraux qui inspirent la stratégie Europe 2020, et leur réalité spécifique et unique au sein de l'UE, qui nécessite souvent une application flexible de la législation communautaire, des adaptations voire de dérogations permettant ainsi une application effective de l'article 349 du TFUE.

- **Quelles mesures devraient être prises au niveau de l'UE pour garantir la réussite de la stratégie? Quelles mesures devraient être prises dans les États membres?**

La stratégie Europe 2020 ne pourra pas être efficace que si elle intègre une véritable dimension territoriale. Ceci est notamment vrai pour les RUP, régions particulièrement fragiles et vulnérables, à la réalité unique et la plus extrême de l'UE, caractéristiques reconnues à l'article 349 du TFUE.

Le Mémoire conjoint des RUP de mai 2010 adopte une approche novatrice et invite la Commission européenne à rechercher un triple équilibre à l'égard de

l'ultrapériphérie, tout en se basant sur la stratégie qu'elle a développée en 2004 sur la réduction du déficit d'accessibilité, l'amélioration de la compétitivité et l'insertion régionale :

- un équilibre entre les atouts et les contraintes structurelles ;
- un équilibre entre les volets internes et externes des politiques européennes afin d'éviter les incohérences au moment de leurs mises en œuvre ;
- un équilibre entre l'adaptation des politiques européennes de droit commun et la déclinaison d'instruments sectoriels spécifiques.

Ce même Mémoire incite à ce que toutes les politiques de l'Union, en s'appliquant dans les RUP, intègrent une logique de cohérence territoriale qui aille au-delà du nouvel objectif dit « de cohésion territoriale » tel qu'érigé par le Traité de Lisbonne. Ainsi, les RUP peuvent constituer de véritables espaces pertinents d'expérimentation pour une mise en œuvre cohérente et intégrée des politiques de l'Union au niveau territorial, sur la base d'une gouvernance multi-niveaux (européen, national, régional).

Le rapport Solbes, remis à la Commission européenne le 12 octobre 2012, qui préconise 22 recommandations pour faciliter l'intégration des RUP dans le marché unique souligne que « les RUP sont favorables à un marché qui s'adapte et s'équilibre en tenant compte de la plus part des politiques européennes d'intérêt (concurrence, transport, TIC, recherche, pêche, ...), pour davantage de cohérence et d'égalité. Certaines politiques européennes connaissent une déclinaison difficile dans les RUP et sont même susceptibles de générer des impacts négatifs du fait d'une transposition mécanique ou disproportionnée. En conséquence, les RUP se voient parfois pénalisées, voire exclues des bénéfices du marché intérieur. Elles plaident donc pour un changement d'approche dans la conception des politiques européennes, qui tienne véritablement compte de leur réalité et qui s'appuie sur l'article 349 du TFUE ».

Une application flexible de la législation européenne ainsi que des adaptations voir dérogations s'avère donc nécessaire. Les RUP plaident pour un changement d'approche dans la conception des politiques européennes, qui tienne véritablement compte de leur réalité et qui s'appuie sur l'article 349 du TFUE »

Comment la stratégie pourrait-elle encourager les États membres à mettre davantage l'accent sur la croissance dans leurs politiques?

La stratégie doit mettre l'accent dans le besoin de stimuler l'investissement promoteur de la croissance et de la création d'emplois par le biais de mesures spécifiques qui répondent à la réalité de chaque région et leurs spécificités.

- **Les objectifs chiffrés sont-ils utiles? Veuillez préciser votre réponse.**

Les objectifs chiffrés sont utiles car ils permettent la fixation d'un objectif quantifiable dans chacun des domaines (R&D, emploi, changement climatique et énergie,

l'éducation et la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale), contribuant ainsi à la réalisation de la stratégie.

- **Recommanderiez-vous d'ajouter ou de supprimer certains objectifs, voire tous les objectifs chiffrés? Veuillez préciser votre réponse.**

Le maintien des objectifs est souhaitable, même s'ils devraient être recalculés conformément à la réalité. Il importerait d'inclure le taux de chômage dans les objectifs chiffrés, étant donné sa répercussion dans les politiques publiques. De manière générale, dans chaque objectif choisi. Tout de même, la réalité ultrapériphérique devra toujours être prise en compte.

- **Quels domaines se prêtent le plus à des actions conjointes de l'UE et des États membres? Quelle en serait la valeur ajoutée?**

3) Souhaitez-vous faire part de toute autre observation ou suggestion relative à la stratégie Europe 2020?

La mise en œuvre de la stratégie Europe 2020 doit tenir compte non seulement la réalité au niveau des États membres, mais aussi des difficultés rencontrées sur le terrain par les RUP. Il convient notamment de mieux prendre en compte les dimensions territoriale et sociale.

Les principes d'égalité des chances, de cohérence, de valorisation des atouts et de partenariat appelés « fondamentaux de Cayenne » et exposés dans le Mémoire conjoint des RUP « Nos différences se rassemblent... nous rassemblent » constituent, depuis 1999, le socle de la stratégie de développement des RUP. Ils ont été complétés, en 2010, par deux nouvelles orientations qui sont les principes de proportionnalité et de réalité de l'ultrapériphérie.

Si au fil du temps la Commission européenne a mis en exergue les principes de valorisation des atouts et de partenariat au travers de communications adoptées en 2004 et en 2008, il est aujourd'hui nécessaire de franchir un pas supplémentaire pour donner corps aux autres principes : égalité des chances, cohérence, proportionnalité et réalité.

Plusieurs dimensions doivent servir de fil conducteur au cadre européen et irriguer de manière transversale toutes les politiques européennes :

- Respecter les principes de réalité et d'égalité des chances des citoyens quel que soit leur lieu de résidence est primordial et ce dans un objectif de cohésion territoriale.
- Mettre en œuvre les principes de cohérence et de proportionnalité : les révisions successives des aides d'Etat n'ont jamais intégré l'exigence de cohérence entre les différentes finalités des aides pourtant nécessaires pour

les bénéficiaires potentiels. De même, la réglementation en matière environnementale portant notamment sur les émissions de gaz à effet de serre, dans le domaine du transport aérien, mérite une attention particulière au regard de la situation des régions ultrapériphériques pour éviter toute disproportion des impacts y afférents.

Dans cette optique et sans préjudice du rôle très important que la politique de cohésion ait toujours joué en faveur du développement économique et social des RUP, une véritable stratégie en faveur de ces régions doit nécessairement aller au-delà de celle-ci où toutes les politiques soient concernées. La politique de cohésion exige une coordination très étroite avec les autres politiques qui ont un fort impact territorial, dans un souci d'efficacité et de rationalisation des programmes à mettre en place.

La réalité démontre que, pour garantir les principes cités ci-dessus, il paraît indispensable la mise en œuvre au niveau communautaire d'un cadre spécifique horizontal, et unique qui intègre toutes les mesures spécifiques pour le développement économique et social des RUP.

Merci d'avoir répondu à ce questionnaire. Veuillez adresser votre contribution, ainsi que tout autre document connexe, à SG-EUROPE2020-CONSULTATION@ec.europa.eu.